

PROGRAMME DE FORMATION :

« Chef de service (SSIAP 3) » MODULE COMPLEMENTAIRE (DUT) Formation des chefs de service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

(Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent)

Programme de la formation :

- ✓ **Le feu et ses conséquences**
 - Mise en œuvre des moyens d'extinction
- ✓ **Le management de l'équipe de sécurité**
 - Organiser le service
 - Notions de droit civil et pénal
- ✓ **Le budget du service sécurité**
 - Suivi budgétaire du service
 - Fonction achat
 - Fonction maintenance

- Programme détaillé pages suivantes -

Encadrement : Formateur de qualification SSIAP 3
(Monsieur François BUREL et/ou Madame Anne LAURENS LEPINAY)

Nombre de stagiaires : 6 à 10 stagiaires maximum

Outils pédagogiques et techniques :

Salle de formation équipée, cours sur vidéo projecteur, supports pédagogiques papier, Documentations spécifiques
Matériels informatiques dont logiciel adapté à la création d'un planning (tableur)
Matériels spécifiques (liste non exhaustive) :

- Plans, règlement de sécurité dans les ERP.
- Extincteurs, Robinet d'incendie armé
- ...

Recyclages :

- Recyclage tous les 3 ans.
- Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme.

Objectifs pédagogiques : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie, à la prévention dans les ERP ou IGH et à l'entretien des matériels et moyens de secours afin d'être capable :

- de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie,
- de manager un service de sécurité,
- de conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie,
- de participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux,
- d'assurer la correspondance avec les commissions de sécurité,
- d'effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien..

Préparer le stagiaire au passage et à l'obtention du diplôme SSIAP3 délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Publics concernés et pré requis (Annexe VI de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié par l'arrêté du 7 mai 2014):

Public :

Titulaires d'un DUT hygiène et sécurité environnement option : "protection des populations - sécurité civile" conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 de l'arrêté du 2 mai 2005

Pré requis

- Etre titulaire de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou de PSC1 acquis depuis moins de 2 ans OU être titulaire d'un CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
- Pouvoir justifier de 3 ans d'expérience de la fonction de Chef d'équipe de sécurité incendie (attesté par l'employeur ou le contrat de travail) ou être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

Évaluation des connaissances :

Epreuve écrite 1: (40 mn) : QCM de validation des connaissances (40 questions)

Epreuve écrite 2 (2h30 mn) : Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1re catégorie ou 2e catégorie

Epreuve orale : (15 mn par stagiaire) : Jury.

Sanction de la formation :

Attestation de formation complémentaire et diplôme SSIAP 2 par équivalence - durée de validité 3 ans

En cas d'échec à une des épreuves, le candidat à un an pour repasser l'épreuve à laquelle il a échoué, sans suivre de nouveau la formation. Passé ce délai, une formation complète devra être à nouveau suivie avant de se représenter à un examen

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION COMPLEMENTAIRE « SSIAP3» (DUT)

Formateurs M. François BUREL ou Mme Anne LAURENS LEPINAY – Qualification SSIAP 3

		Savoirs Durée	Séquences Durée	Modules Durée
Le feu et ses conséquences		4h00		
Mise en œuvre des moyens d'extinction			4h00	
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie			
Contenu	✓ Méthode d'extinction d'un début d'incendie ✓ Protection individuelle.			0h30
Application	✓ Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : – d'un extincteur adapté au risque – d'un RIA			3h30
Remarque	Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, à plusieurs reprises et avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes.			
Le management de l'équipe de sécurité		12h00		
Séquence 1 : Organiser le service			8h00	
Thème	Gestion du personnel et des moyens du service			
Contenu	✓ Organisation du service – service intégré, externalisé, mixte – notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires – notions de délit de marchandage. ✓ Recrutement ✓ Déterminer : – le profil professionnel – les qualités humaines nécessaires – le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises. ✓ Missions – conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté – conformément à l'article GH 62. ✓ Equipements – les moyens de communication – les rondiers (les horodateurs) – les équipements individuels (lampe torche, carnet, stylos, EPI) – le matériel informatique – la tenue vestimentaire – le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes – etc. ✓ Organiser les rondes – la ronde d'ouverture et de fermeture – les rondes à horaires fixes, aléatoires – les rondes horodatées et à itinéraire programmé. ✓ Documents du service – le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité – les documents de fonctionnement : – les tableaux et plannings – la main courante – le recueil des procédures, des consignes – le classeur des rapports de rondes et d'intervention – les inventaires des matériels équipements – le plan d'archivage – les plans de l'établissement – classeur contenant les qualifications et aptitude médicale des personnels. ✓ Définir la composition du service de sécurité, en fonction : – des obligations réglementaires – des horaires d'ouverture au public – du type de service adopté – définir le temps légal de travail pour un agent .../...			6h00

		Savoirs Durée	Séquences Durée	Modules Durée
FORMATION COMPLEMENTAIRE : CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE (DUT) - (suite)				
Le management de l'équipe de sécurité (suite)		12h00		
Séquence 1 : Organiser le service (suite)		8h00		
Contenu (suite)	– congés payés – repos hebdomadaire – coefficients d'entreprise (congé exceptionnels, maladie) – définir le nombre d'agents – définir la disponibilité – gestion des absences imprévues ✓ Contrôles ✓ Les résultats au regard des objectifs ✓ L'élaboration, la passation et le respect des consignes ✓ Le comportement du groupe ✓ Les ambitions du groupe ✓ Le réalisme du calendrier, des plannings ✓ Procédures et les consignes			
Application	Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité	2h00		
Notions de droit civil et pénal		4h00		
Thème	Les codes civil et pénal.			
Contenu	✓ La délégation de pouvoir et la délégation de signature ✓ La responsabilité civile et la responsabilité pénale ✓ Le délit de mise en danger d'autrui	4h00		
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique			
Le budget du service sécurité		8h00		
Séquence 1 : Suivi budgétaire du service		3h00		
Thème	Réalisation des budgets.			
Contenu	✓ Budget prévisionnel ✓ Budget d'exécution ✓ Plan du budget ✓ Suivi des dépenses	2h00		
Application	Elaboration d'un budget de fonctionnement chiffré	1h00		
Séquence 2 : Fonction achat		3h00		
Thème	✓ Savoir procéder à des achats courants ✓ Procéder à la passation de marchés.			
Contenu	✓ Forme et documents : ✓ Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié ✓ Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières ✓ Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement ✓ Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres	2h00		
Application	Elaboration d'un cahier de clauses techniques particulières	1h00		
Séquence 3 : Fonction maintenance				
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité			
Contenu	✓ Contextes des obligations réglementaires ✓ Aspects juridiques : ✓ Les contrats avec obligation de moyens ✓ Les contrats avec obligation de résultat ✓ Différents types de contrats : ✓ Le contrat de types "prédictifs" ✓ Le contrat de types "préventifs" ✓ Le contrat de types "correctifs" ou "curatifs" ✓ Normalisation	1h30		
Application	Analyse critique et appréciation d'un rapport "coût-efficacité-service" d'un contrat	0h30		